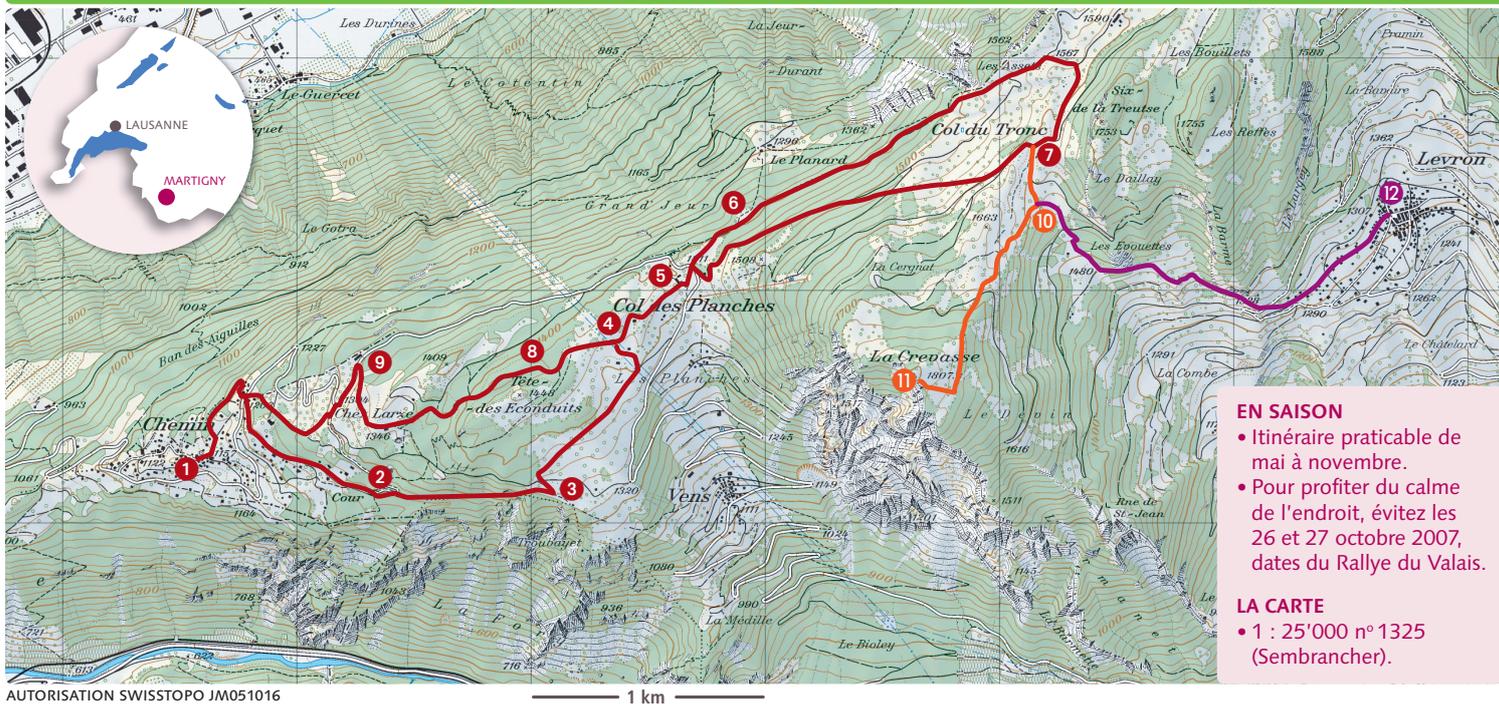


SUIVEZ LE GUIDE!



EN SAISON

- Itinéraire praticable de mai à novembre.
- Pour profiter du calme de l'endroit, évitez les 26 et 27 octobre 2007, dates du Rallye du Valais.

LA CARTE

- 1 : 25'000 n° 1325 (Sembrancher).

Des arbres et des vaches

Défricher la forêt pour gagner de nouveaux herbages sans se priver d'une ressource essentielle, le bois. C'est pour répondre à ces exigences que les hommes ont créé le pâturage boisé. Le mélèze, avec son ombre légère, n'empêche pas la croissance de l'herbe et la protège contre la sécheresse. Là où les arbres sont bien espacés, la flore est plus diversifiée et les herbages plus riches. En retour, l'arbre profite de la lumière pour se développer. Grâce à son bois imprégné de tanin et de résine, il résiste bien à la pourriture. Les arbres des pâturages du Mont-Chemin sont âgés de 150 à 200 ans. Pour assurer la relève, les forestiers protègent les jeunes mélèzes contre les vaches qui, à force de s'y frotter, les abîmeraient.



CHEMIN-DESSUS 1 > COL DU TRONC 7 > CHEMIN-DESSUS 1 ⌚ 3h30

De l'arrêt de bus, monter à travers le village de Chemin-Dessus 1, puis prendre la route goudronnée qui part à plat à droite. Après un cabanon en bois 2, continuer tout droit sur le sentier pédestre. A la sortie de la forêt 3, traverser la route de terre, puis suivre un sentier peu visible à travers le pâturage (marques jaunes sur les troncs) jusqu'au point 4. Contourner le chalet par la gauche pour arriver à l'Auberge du Col des Planches 5 (⌚ 1h). Traverser la route pour suivre le sentier qui part en face. A la première intersection 6, continuer droit devant. A la sortie de la forêt, le sentier grimpe dans le pâturage, puis rejoint la route de terre menant au col du Tronc 7 (⌚ 1h). Suivre la route de terre qui indique « Chemin », puis un sentier, jusqu'au col des Planches 5. Au point 4, continuer tout droit sur le sentier pédestre (marques jaunes). A la première intersection 8, continuer tout droit, puis suivre un sentier qui part sur la gauche. Le sentier rejoint plus bas un chemin de

terre : prendre à gauche puis, au prochain carrefour, tout droit et suivre le chemin jusqu'à l'alpage du Bioley 9. Descendre sur la route goudronnée jusqu'au virage, puis suivre le sentier balisé qui descend à travers les prés, devant le chalet, jusqu'au point de départ 1 (⌚ 1h30). Remarque : l'itinéraire de retour, dès le col des Planches, croise de nombreux chemins. Tous aboutissent à la route qui mène à Chemin-Dessus.

Variantes

COL DU TRONC 7 > LA CREVASSE 11 ⌚ 50 MIN

Au col du Tronc 7, suivre la route de terre qui mène à Levron jusqu'au sentier qui indique « La Crevasse » 10. Suivre le sentier balisé jusqu'à la sortie de la forêt, puis monter à travers les pâturages jusqu'au sommet dit La Crevasse 11. Beau point de vue.

COL DU TRONC 7 > LEVRON 12 ⌚ 40 MIN

Du col du Tronc 7, on peut redescendre sur le village de Levron.

ACCÈS EN TRAIN

Les villages de Chemin-Dessus 5 et de Levron 9 sont desservis par des cars postaux qui partent de Martigny et de Sembrancher. En automne, un bus monte jusqu'au col des Planches le week-end. Horaires au ☎ 0900 300 300 ou sur www.cff.ch.

ACCÈS EN VOITURE

Sortir de l'autoroute à Martigny, suivre « Gd-St-Bernard ». Puis route jusqu'à Chemin-Dessus ou jusqu'au col des Planches.

L'IDÉE WEEK-END

Au col des Planches 4, départ du « Sentier des Mines », parcours qui raconte la riche histoire minière du Mont-Chemin. Nuit à l'Auberge du Col des Planches ou dans l'hôtel historique Beau-Site, à Chemin-Dessus.

Hôtel-Pension Beau-Site :

☎ 027 722 81 64, www.chemin.ch

Auberge du Col des Planches (ouverte jusqu'à mi-novembre 07) :

☎ 027 785 15 50, www.coldesplanches.ch